



# Plan National de Gestion des Déchets et des Ressources



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Développement durable  
et des Infrastructures

Administration de l'environnement  
Stephanie Goergen



## ➤ Responsabilités

- Producteur et détenteur des déchets (art. 18)
  - garantir la gestion appropriée de leurs déchets
  - producteur initial conserve la responsabilité de l'ensemble de la chaîne de traitement
- Responsabilité élargie des producteurs (art. 19)
  - producteur / importateur d'un produit doit assurer la gestion du produit une fois devenu déchet
  - possibilité de responsabilité individuelle ou collective (organisme agréé)
  - obligations respectives à préciser par règlements grand-ducaux
- Etat (art. 21)
  - fonctionnement de la SuperDrecksKëscht
  - coordination et la cohérence de la gestion des déchets au niveau national
  - information, sensibilisation et formation
  - travaux de recherches et projets pilotes
  - élaboration de statistiques



## ➤ Responsabilités

- Communes (art. 20)
  - responsables pour la gestion des déchets ménagers, des déchets assimilés, des biodéchets, ainsi que la prévention des déchets
  - contribution à la collecte séparée:
    - » des déchets problématiques des ménages et assimilés dans le cadre de la SuperDrecksKëscht;
    - » responsabilité élargie des producteurs si prévus par la législation
  - réalisation du taux de recyclage minimum par les communes sur une base individuelle ou collective
  - conseil et information appropriée de la population et des nouveaux arrivants
  - la collecte par des tiers ne peut se faire qu’avec l’accord préalable de la commune concernée
- Personnes morales de droit public (art. 22)
  - l’utilisation de services, de produits et de substances qui respectent les objectifs de la loi
  - rôle d’exemple en matière de gestion de déchets et d’utilisation rationnelle<sub>3</sub> des ressources



## ➤ Déchets d'établissements ou d'entreprises (art. 27)

- réduction de la production et de la nocivité des déchets par procédés de fabrication appropriés
- mise en œuvre d'une gestion des déchets visant à:
  - prévenir les déchets
  - collecter séparément les différentes fractions de déchets
  - assurer un recyclage de qualité
  - documenter les flux
  - former et sensibiliser le personnel
- établissement d'un plan de prévention et de gestion des déchets



## ➤ Contexte

- Etude stratégique  
« Troisième Révolution Industrielle » de Jeremy Rifkin
- Adaptation de l'agenda 2030  
« Transformer notre monde, agenda de développement durable d'ici 2030 »
  - Objectif 12 « Etablir des modes de consommation et de production durables »
- Proposition de révision de la législation sur les déchets  
« Boucler la boucle - Un plan d'action de l'Union européenne en faveur de l'économie circulaire »
  - Directive 2018/851 modifiant la directive 2008/98/CE relative aux déchets entrée en vigueur le 4 juillet 2018





## ➤ Bilan Plan Général de Gestion des Déchets 2010

110 mesures prévues

58 ont été mises en œuvre

35 ont été partiellement mises en œuvre

17 n'ont pas été réalisées

- Des efforts supplémentaires doivent être consentis dans les domaines suivants:
  - les déchets inertes, de construction et de démolition
  - les biodéchets



### ➤ Approche pour l'élaboration du plan de gestion des déchets et des ressources

- 
- Kick-Off Meeting le 19 novembre 2015
  - 5 Workshops de décembre 2015 à janvier 2016

- 
- Le projet du plan et le rapport sur les incidences environnementales ont été adoptés par le Conseil du gouvernement le 27 octobre 2017

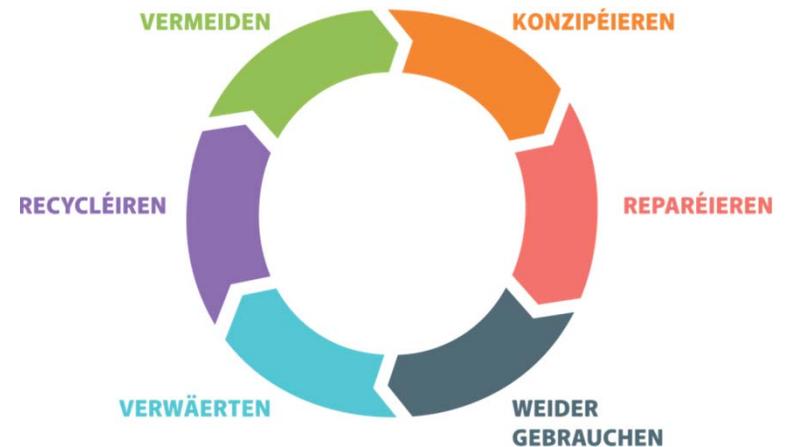
- 
- Consultation publique du 10 novembre 2017 au 2 janvier 2018

- 
- Adoption définitive du Plan National de Gestion des Déchets et des Ressources par le Gouvernement le **1 juin 2018**



## ➤ Plan national de Gestion des Déchets et des Ressources

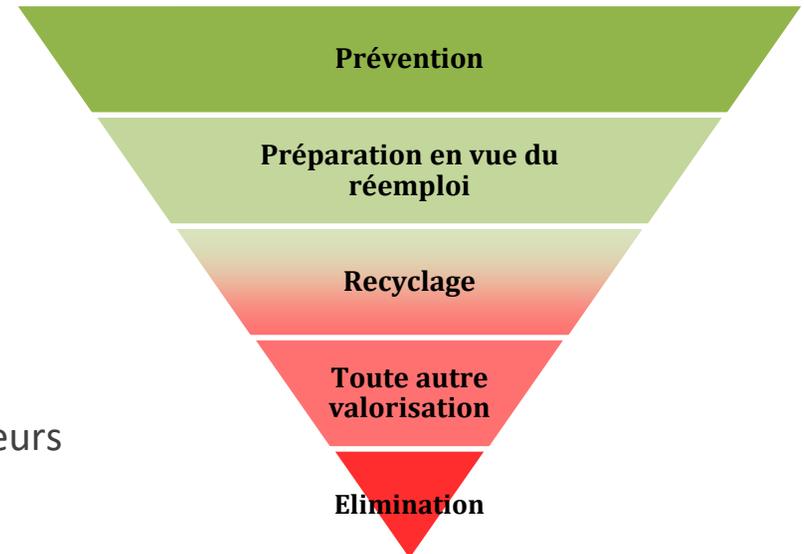
- Art. 36 de la loi modifiée du 21 mars 2012 relative à la gestion des déchets
- Définition des grands axes de la politique de gestion des déchets
- Aide à la transition vers une économie circulaire
- Orienter la gestion des déchets vers une gestion des ressources





## ➤ Définition des principes et objectifs généraux de la gestion des déchets

- Hiérarchie des déchets
- Information
- Autosuffisance et proximité
- Qualité
- Pollueur-payeur
- Régime de la responsabilité élargie des producteurs



## ➤ Installations de valorisation et d'élimination des déchets

- Décharges (déchets inertes, déchets non dangereux, déchets dangereux)
- Incinération des déchets
- Compostage
- Biométhanisation
- Centres de recyclage
- Traitement de déchets de démolition
- Entreposage de déchets



### ➤ Flux de déchets analysés

- Déchets ménagers résiduels et déchets assimilés
- Déchets encombrants
- Biodéchets
- Gaspillage alimentaire
- Déchets de verdure
- Déchets de bois
- Déchets de construction et de démolition
- Emballages et déchets d'emballages
- Littering
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Piles et accumulateurs
- Déchets problématiques provenant de particuliers
- Huiles usagées
- Déchets du secteur de la santé
- Déchets de PCB
- Déchets des stations d'épuration
- Véhicules hors d'usage
- Pneus usagés
- Déchets provenant d'établissement/d'entreprises

Au total: 52 objectifs  
et 95 mesures pour les  
atteindre



### ➤ Flux de déchets analysés

- **Déchets ménagers résiduels et déchets assimilés**
- **Déchets encombrants**
- Biodéchets
- **Gaspillage alimentaire**
- Déchets de verdure
- Déchets de bois
- **Déchets de construction et de démolition**
- **Emballages et déchets d’emballages**
- Littering
- Déchets d’équipements électriques et électroniques
- Piles et accumulateurs
- Déchets problématiques provenant de particuliers
- Huiles usagées
- Déchets du secteur de la santé
- Déchets de PCB
- Déchets des stations d’épuration
- Véhicules hors d’usage
- Pneus usagés
- **Déchets provenant d’établissement/d’entreprises**



# DECHETS MENAGERS ET DECHETS ASSIMILES

## Objectifs 2022

- Prévention des déchets municipaux en mélange
- Recycler au moins 55% de l'ensemble des déchets municipaux
- Assurer la qualité des différentes fractions collectées

## Mesures

- Continuation et extension du projet-pilote « Drive-In Recycling »
- Promotion des logiques économiques de « produit comme service » et de logistique inverse
- Renforcement et extension des systèmes de responsabilité élargie des producteurs





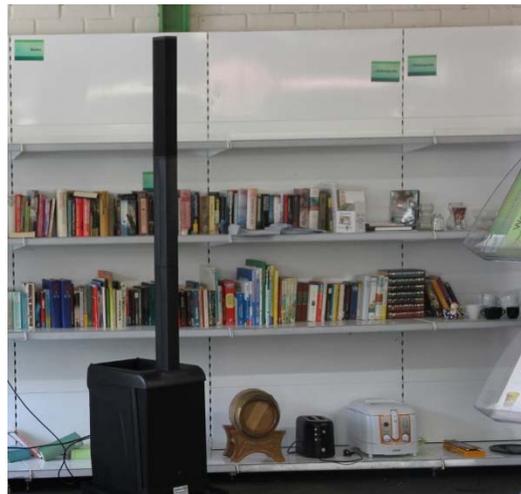
## DECHETS ENCOMBRANTS

### Objectifs 2022

- Réduction de 20% des quantités de déchets encombrants
- Promotion de la réparation et de la réutilisation

### Mesures

- Développement de systèmes de récupération et de restauration des biens de consommation déposés dans les centres de recyclage
- Elaboration d'un guide / d'une plateforme regroupant les systèmes existants en matière d'emprunt et de réparation et fournissant des conseils pour un tri correct





## GASPILLAGE ALIMENTAIRE

### Objectifs 2022

- Prévention du gaspillage alimentaire
- Réduction de 50% de la quantité de déchets alimentaires

### Mesures

- Collaboration avec d'autres institutions pour lutter contre le gaspillage alimentaire
- Lancement du projet « clever iessen »
- Promotion de labels, notamment de l'éco-label européen
- Soutenir les initiatives dans le domaines de la donation et de la redistribution de denrées alimentaires destinées à la consommation humaine ou animale





## DECHETS DE CONSTRUCTION ET DECHETS DE DEMOLITION

### Objectifs 2022

- Stabilisation des taux de valorisation actuels
- Développer et encourager la valorisation de qualité dans la construction de bâtiments
- Favoriser la réutilisation des matériaux de construction (déconstruction)
- Adaptation de la procédure de recherche des décharges pour déchets inertes



### Mesures

- Consolidation et systématisation de la prise en compte en amont de la problématique de la gestion des déchets lors de la planification et de la conception de projets d'aménagement et de construction
- Promotion du « design for disassembly »
- Promotion de l'utilisation de matériaux recyclés dans la construction et de la réutilisation de matériaux déconstruits
- Promotion du tri élargi sur chantiers
- Elaboration d'un inventaire de déconstruction avec critères de qualité pour matières et promotion du démontage planifié
- Elaboration d'un passeport matériaux / carnet de l'habitat
- Création d'une bourse de matériaux





## EMBALLAGES ET DECHETS D'EMBALLAGES

### Objectifs 2022

- Prévention des déchets d'emballages
- Recycler au moins 70% des déchets d'emballages
- Mise à disposition gratuite d'aucun sac à usage unique



### Mesures

- Extension du projet « eco-sac » à d'autres secteurs
- Lancement de campagnes de sensibilisation en matière de sacs biodégradables et contre le greenwashing
- Promotion de la vaisselle réutilisable et d'emballages réutilisables
- Promotion d'alternatives aux sacs plastiques très légers
- Prévention des gobelets à usage unique (gobelets « to go »)



Mehrweggläser/-becher/-geschirr





## DECHETS PROVENANT D'ETABLISSEMENTS / D'ENTREPRISES

### Objectifs 2022

- Maintien et développement de l'action SuperDrecksKëscht fir Betriber
- Organiser l'accès des entreprises aux centres de recyclage
- Réduire la quantité de déchets problématiques



### Mesures

- Promotion de l'économie circulaire
- Poursuite de l'action « clever botzen »
- Poursuite de l'action « clever akafen » de la SuperDrecksKëscht



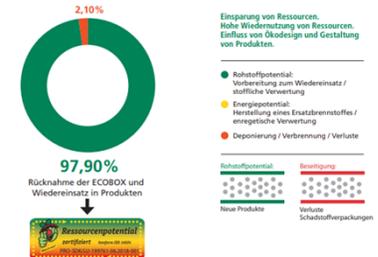
Rücknahme des Produktes ECOBOX mit anschließendem Wiedereinsatz in Neuprodukten



Produzent:  
Ornamin Kunststoffwerke  
GmbH & Co. KG  
www.ornamin.com

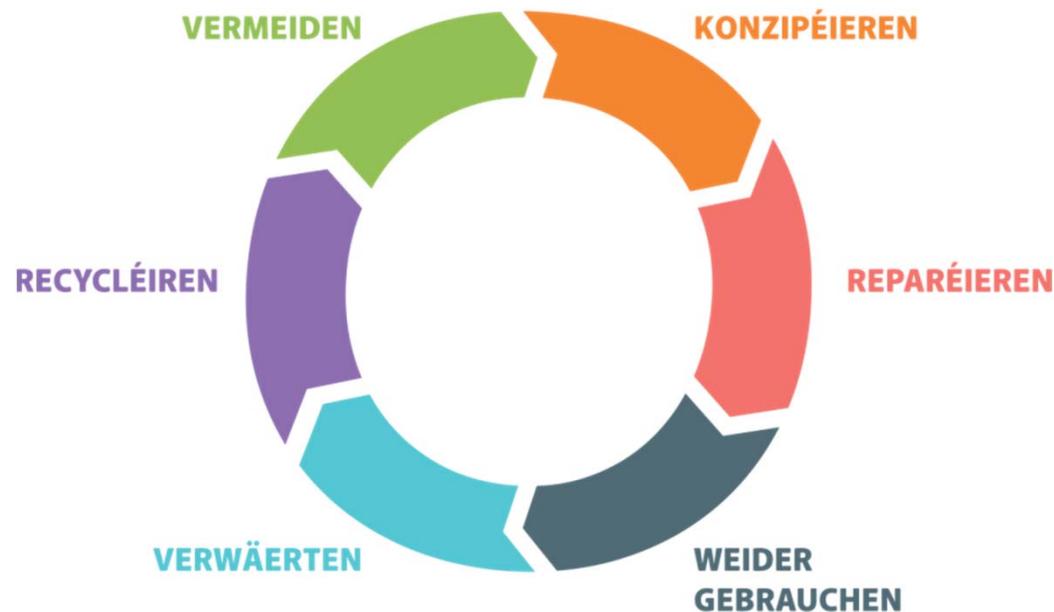


Ressourcenpotential:  
Rücknahme der Produkte und Wiederverwendung in neuen Produktionsprozess





[https://environnement.public.lu/fr/offall-ressourcen/principes-gestion-dechets/Plan national de gestion des dechets PNGD.html](https://environnement.public.lu/fr/offall-ressourcen/principes-gestion-dechets/Plan%20national%20de%20gestion%20des%20dechets%20PNGD.html)



**Äre Plang fir eng nohalteg Ressourcennotzung**